

25/09/2019	APPROBATION		<small>REGIE SOCIAL: 75 rue de l'Épave - 91000 Arpajon - Tél: 01 69 23 01 01 - Fax: 01 69 23 01 04 AGENCE OSE: 145 rue de l'Épave - 91000 Arpajon - Tél: 01 69 23 01 01 - Fax: 01 69 23 01 04 AGENCE OSE: 145 rue de l'Épave - 91000 Arpajon - Tél: 01 69 23 01 01 - Fax: 01 69 23 01 04</small>
Date	Modifications		
25/09/2019	Approbation du PLU		

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Pièce n°	3.2
Echelle	1:5 000
Orientation	

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

- #### LÉGENDE
- Habillage**
- Parcelle cadastrale
 - Limite communale
 - Bâti
 - Zone hydrographique
- Prescriptions**
- Arbres remarquables
 - Point de vue à préserver
 - Périmètre de 500 mètres autour de la gare RER
 - Implantation des constructions sur ou en retrait à au moins 4m de la ligne d'implantation
 - Alignement d'arbres à préserver
 - Linéaire commercial des 2 cotés de la voirie
 - Périmètre OAP
 - Espace végétalisé à préserver pour ses caractéristiques paysagères ou écologiques
- Zonage**
- Ua : centre ville ancien
 - Ub : secteur à dominante pavillonnaire
 - Ubp : secteur rassemblant des habitations dont le caractère architectural doit être protégé
 - Uc : secteur à dominante d'habitat collectif
 - Ud : secteur en périphérie du centre ville
 - Ue : secteur réservé aux sites d'équipements collectifs
 - Uf : secteur en périphérie du centre ville
 - Ui : secteur à vocation spécifique d'activités économiques
 - 1AUi : secteur d'extension destinée à accueillir des activités économiques
 - 1AUia : sous-secteur d'extension destinée à accueillir des activités économiques
 - 1AUb : secteur d'extension destinée à accueillir principalement du logement
 - 1AUbp : secteur d'extension destinée à accueillir du logement
 - N : zone naturelle et forestière

